



Contexte

De 2009 à 2011, le taux de criminalité enregistré au Nunavik a augmenté de 29 %. Depuis 2008, le nombre de causes criminelles entendues par la cour itinérante a fait un bond de 119 %. Malgré les ajustements et les améliorations apportés par la police, la cour itinérante et les services correctionnels, les crimes et la violence dans la région ont des effets inacceptables sur le bien-être de l'ensemble des résidents et sont étroitement liés à la consommation abusive d'alcool et de drogue. Près de 80 % des crimes sont commis sous l'effet de la drogue ou de l'alcool dans la région.

Quelques-uns des défis

Pendant de nombreuses années, la police, les services de justice et les services correctionnels, les services de santé et les services sociaux, les services d'éducation et d'emploi et d'autres initiatives locales ont essayé de répondre chacun à leur façon au problème sans cesse grandissant de la consommation abusive d'alcool et de drogue et de la criminalité. Ces efforts n'ont manifestement pas permis de rétablir un sentiment de bien-être, de sécurité et de paix sociale dans la région.

La consommation abusive d'alcool et de drogue et la criminalité qu'elle entraîne continuent de s'aggraver principalement en raison d'un manque de ressources et de services spécialisés, adaptés et coordonnés.

Le système de justice actuel punit les contrevenants et les décourage de récidiver par des jugements et des peines. Cependant, il est démontré que les jugements et les peines ne sont pas des moyens de dissuasion efficaces pour les alcooliques ou les toxicomanes.

La police, la cour itinérante et les services correctionnels ne peuvent à eux seuls résoudre le problème de la criminalité et de la violence au Nunavik. Il faut explorer de nouvelles approches pour reconstruire la régulation sociale dans la région.

Solutions et priorités

Le Groupe de travail sur la justice au Nunavik a été créé en 2008 et comprend des représentants de la Société Makivik, de l'Administration régionale Kativik et des ministères de la Justice et de la Sécurité publique du gouvernement du Québec. Il a le mandat d'analyser diverses questions liées à la justice et de proposer des solutions et des lignes directrices concernant les problèmes rencontrés dans la prestation des services de justice et des services correctionnels.

En 2011, le Groupe de travail sur la justice au Nunavik a notamment recommandé la réalisation du projet décrit dans le document intitulé *Reconstruire la régulation sociale en milieu inuit, un nouveau champ d'action et de politique publique*. C'est le Comité de partenariat régional qui assure le suivi de cette recommandation.

Par la mobilisation des ressources régionales et locales existantes, le projet de reconstruction de la régulation sociale vise à améliorer la façon que les intervenants et les familles travaillent ensemble pour faire face aux comportements qui entraînent la criminalité. Une telle approche conjugue et équilibre les services de santé publique, ainsi que les services de justice, les services policiers et les services correctionnels traditionnels. Cette nouvelle approche mieux adaptée nécessitera évidemment un solide partenariat avec de nombreux ministères et organismes du gouvernement du Québec.

